



*Date de dépôt : 29 septembre 2023*

## **Pétition**

### **Kitesurfing is not a crime – Le kitesurf n'est pas un crime (visant à une légalisation effective du kitesurf à Genève)**

Par la présente pétition, nous exprimons notre souhait que le kitesurf soit réglementé à Genève.

#### Synthèse

La pratique du kitesurf a été autorisée au niveau fédéral sur les eaux suisses en 2014. Le kitesurf est une discipline qui sera représentée aux Jeux olympiques de Paris 2024 et Genève compte au moins deux sportifs de haut niveau dans ce sport.

Toutefois, le régime légal actuel en place à Genève n'est pas harmonisé et ne permet pas de pratiquer cette discipline sans enfreindre une interdiction fédérale, cantonale ou communale.

Par conséquent, nous demandons au Grand Conseil de bien vouloir mettre en œuvre l'autorisation du kitesurf édictée au niveau fédéral en 2014, par exemple en édictant un règlement, et de garantir une pratique légale du kitesurf dans le canton avec *a minima* la possibilité de pratiquer le kitesurf au départ de deux sites sur chaque rive du lac, soit sur les sites suivants :

- Vengeron ;
- Bécassine ;
- Hermance ;
- Savonnière.

*N.B. 504 signatures<sup>1</sup>*

Association Wind Addict Geneva (WAG)  
p.a. M. Joël Stamm  
Rue Lombard 4  
1200 Genève

---

<sup>1</sup> Pour information, la pétition est en outre munie de 609 signatures électroniques.